

Le journal de Bourg

N°23 2012

Le mot du maire

Les jours filent à toute vitesse. Il y a maintenant plus de six mois que nous avons pu communiquer au travers du journal et lors de la cérémonie des vœux.

Quoi de neuf ?

L'ADSL, enfin ! Après quelques doutes et difficultés, l'ensemble des habitants du village peut disposer de l'internet HD (20Megas) avec un dégroupage total. Contrairement à ce qui a été dit, seuls deux opérateurs ont mis en service leur matériel, aucune date n'est avancée pour FREE. Voilà une bonne chose de réglée. Le challenge suivant sera de faire arroser Bourg de manière correcte avec la téléphonie mobile.

Concernant les travaux, les choses avancent également : l'espace caves-urnes est aménagé et, maintenant, nous travaillons sur le projet de la cuisine de la salle de convivialité, demande de subventions, devis...

C'est un projet 2012/2013.

En attendant le vrai 'été, qui tarde à pointer son nez, certains d'entre nous sont en vacances, notamment nos chères têtes blondes qui ont terminé l'école. J'espère que chacun pourra profiter de cette période estivale pour se ressourcer avant l'hiver.

Je vous souhaite de bonnes vacances d'été

Edito

Un projet

Au risque de se répéter, il y a encore beaucoup à faire au village en matière d'environnement, d'embellissement et de mise en valeur du patrimoine, en comparaison de certains villages des alentours qui, il est vrai, bénéficient de moyens financiers plus conséquents et de services appropriés. Mais la commune de Bourg a un atout appréciable et efficace : à l'instigation de la municipalité, il s'est formé une équipe de bénévoles qui, au fil des années, a déjà réalisé de nombreux travaux : bûcheronnage, débroussaillage, élagage, entretien des réseaux, point à temps, maçonnerie, fleurissement ... Ces actions permettent, non seulement de substantielles économies, mais aussi de fédérer les initiatives pour améliorer le cadre de vie et ainsi valoriser la commune.

Le programme des prochaines matinées de bénévolat est déjà bien rempli. Mais, cette année, les bénévoles ont décidé de se mobiliser autour d'un projet innovant : l'aménagement de l'espace autour de l'église en alliant le minéral, le végétal, l'eau et l'éclairage.

Ce projet sera réalisé en plusieurs étapes. Les abords de l'édifice ayant été débarrassés de la végétation envahissante, il est prévu, au mois de septembre, de poser des gaines et des grilles d'écoulement des eaux pluviales puis de mettre un nouveau revêtement sur les allées. Plus tard, au terme d'une réflexion collective, un aménagement paysager discret complètera la mise en valeur des abords de l'église.

Cet espace ainsi rénové créera entre la rue basse et la rue haute un lieu de passage accueillant et certainement plus emprunté.

Le réaménagement du parvis de l'église et de la place de la mairie avec la rénovation de la façade de la salle communale contribueront à créer au cœur du village un espace convivial plus attrayant donnant ainsi à la commune une belle image propice à l'accueil des nouveaux habitants.

AGENDA SECOND SEMESTRE 2012

juillet		aout		septembre		octobre		novembre		décembre		janvier	
D 1		M 1		S 1		L 1		J 1 TOUSSAINT	S 1		M 1	JOUR DE L'AN	
L 2		M 2		D 2		M 2		V 2	D 2		M 2		
M 3		J 3		L 3		M 3		S 3			M 3		
M 4		V 4		M 4		J 4		D 4			V 4		
J 5		S 5				V 5		L 5			S 5		
V 6		D 6				S 6		M 6		J 6	D 6		
S 7		L 7				D 7		M 7		V 7	L 7		
D 8		M 8				L 8		J 8		S 8	M 8		
L 9		M 9				M 9		V 9		D 9			
M 10		J 10				M 10		S 10		L 10			
M 11		V 11				J 11		D 11		M 11			
J 12						V 12		L 12		M 12		S 12	
V 13						S 13		M 13		J 13		D 13	
S 14						D 14		M 14		V 14		L 14	
D 15						L 15		J 15		S 15		M 15	
L 16						M 16		V 16					
M 17		J 17				M 17		S 17					
M 18		V 18				J 18		D 18		M 18		V 18	
J 19		S 19				V 19		L 19		M 19		S 19	
V 20		D 20				S 20		M 20		J 20		D 20	
S 21		L 21				D 21		M 21		V 21		L 21	
D 22						L 22		J 22		M 22		M 22	
L 23						M 23		V 23				M 23	
M 24						M 24		S 24				L 24	
M 25		V 25				J 25		D 25					
J 26		S 26				V 26		L 26					
V 27		D 27				S 27		M 27		J 27		D 27	
S 28		L 28				D 28		M 28		V 28		L 28	
D 29		M 29				L 29		J 29		S 29		M 29	
L 30		M 30				M 30		V 30		D 30		M 30	
M 31		J 31				M 31				L 31		J 31	

repas de l'amicale des anciens élèves de BOURG

Repas champêtre et feux d'artifice

MPTION

commémoration armistice 1918 à 11h

voeux de la municipalité

2ème édition " soirée Beaujolais "

repas des aînés

visite commentée du village

Le premier semestre 2012 en images

Des vœux, un diaporama et des projets pour 2012

Dimanche 8 janvier, en fin de matinée, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle de convivialité devant une nombreuse assistance. Après avoir présenté à tous, ses vœux de santé et de bonheur, le maire a dressé le bilan des travaux de l'année écoulée consacrés à la voirie, à la qualité de l'eau et à sa bonne distribution (javellisateurs, remplacement des pompes), et ce, sans augmentation des redevances. Il a remercié tous les acteurs du bon fonctionnement de la commune, que ce soit pour la surveillance du réseau d'eau assurée par un fontainier très vigilant permettant une adéquation entre l'eau distribuée et l'eau consommée, ou pour le bénévolat dont le succès grandissant permet non seulement de réaliser de substantielles économies mais aussi de susciter un lien de solidarité entre les habitants. Ce bilan a été illustré d'un diaporama fort apprécié par l'assemblée. L'année 2012 verra l'aboutissement de nombreux projets dont la création d'un local traiteur à la salle de convivialité, la réfection des toitures des sacristies, la 3^{ème} tranche de voirie et l'embellissement du village. Par ailleurs, le maire a fait part à l'assemblée des projets de la C.C.E.L. réalisés dans le cadre d'une intercommunalité agrandie. Les nouveaux habitants se sont vus remettre un panier garni en cadeau de bienvenue dans la commune. La cérémonie s'est poursuivie autour du verre de l'amitié qui a constitué un temps fort de dialogues et d'échanges, de quoi bien commencer la nouvelle année.





Dernière manœuvre

Dimanche 5 février, à midi, dernier acte pour les membres de l'amicale des anciens sapeurs-pompiers de Bourg qui se sont retrouvés une dernière fois autour d'une bonne table à l'Escargotière de Cohons.

Le Corps a été dissous en 1999 mais, grâce à leur amicale, les pompiers ont continué à rendre service au village en effectuant multiples travaux d'entretien, de nettoyage et de bûcheronnage. Pendant de longues années, ils ont poursuivi leur parcours associatif en organisant des voyages dont certains avec l'amicale de Cohons et surtout des repas dont l'inoubliable « poulet-party » très cher à Guy Vallet.

Tout au long de l'après-midi, les anciens pompiers n'ont pas manqué d'évoquer les nombreux souvenirs et anecdotes qui ont émaillé toutes ces manifestations. La vente des calendriers constituait aussi un moment privilégié de contact avec les habitants, très heureux de leur serviabilité. Ce petit brin de nostalgie n'a pas entamé le moral des anciens soldats du feu qui avaient convié leurs épouses à ces joyeuses agapes, mettant ainsi un terme aux 64 années d'existence de l'association. Une page du village se tourne, en espérant qu'un jour, une nouvelle association vienne conforter les animations de la commune.

Toilettage des marronniers



Dimanche 4 mars, une douzaine de bénévoles se sont retrouvés devant la mairie dès 8h 30 pour la première matinée de travail collectif de l'année. Le café ayant réchauffé les corps et réveillé les esprits, la séance a pu aussitôt commencer, consacrée essentiellement en cette fin d'hiver à du bûcheronnage.

Durant la matinée, une équipe s'est chargée du nettoyage de deux talus. Pendant ce temps une autre a procédé à l'élagage des marronniers situés à l'entrée du village. Ce travail a été réalisé par un expert du maniement de la tronçonneuse qui ne craignait pas le vertige, aidé dans sa tâche par des assistants qui ont assuré la sécurité et le dégagement des branches. A l'aide d'une remorque et du frontal d'un tracteur, les autres membres ont enlevé ces branchages et ceux des tilleuls élagués la veille par une entreprise spécialisée. Les riverains ne se plaignent pas du changement de visage de cet environnement : davantage de clarté dans le voisinage et moins de feuilles à ramasser en automne. A midi, comme le veut l'usage, tout le monde s'est retrouvé à la salle communale pour un moment de convivialité. Les bénévoles ont reçu des remerciements pour ces travaux effectués dans la bonne humeur qui permettent de maintenir l'embellissement et la propreté du village.

Les massifs prennent vie



Mardi 20 mars, le lycée horticole de Fayl-Billot a profité des bonnes conditions climatiques de ce début de printemps pour effectuer des plantations dans les plates-bandes de l'entrée du village et du belvédère du bas préparées en automne par une équipe de bénévoles. Les plants ont été disposés harmonieusement selon leur taille et leur couleur.

La municipalité entend poursuivre l'embellissement du village, non seulement en plantant des fleurs annuelles, mais aussi en ajoutant des arbustes et des plantes vivaces qui resteront dans le temps. Ces aménagements contribuent à donner un petit plus à notre cadre de vie, un effort d'amélioration de notre environnement.

Les bouchons d'amour en assemblée régionale



Samedi 31 mars, la région du Nord-Est de l'Association des bouchons d'amour a tenu son assemblée générale annuelle à la salle communale de Bourg avec la participation de 14 responsables départementaux de la collecte des bouchons en plastique. Après l'approbation des rapports moral et financier, l'assemblée s'est penchée sur les actions et les résultats de l'association. Les bouchons collectés sont vendus à une société située en Belgique qui en fait la transformation en palettes. Cette vente a servi à financer 22 aides d'un montant global de 30 667 € pour l'achat de matériel paramédical pour les personnes handicapées, en partenariat avec la Fédération Française Handisport et l'Association Handi'chiens qui a pour mission de remettre gratuitement des chiens d'assistance à des personnes handicapées. L'association est également à la recherche de collecteurs bénévoles. La présidente a rappelé le rôle important du recyclage des bouchons, qui, en plus du geste humanitaire, contribue aussi à la protection de l'environnement. La réunion s'est terminée par la présentation d'un diaporama en illustration des activités de l'association.

Le 8 mai : Une commémoration qui a du cœur

Une fois de plus, la particularité du village est le nombre élevé de participants à la cérémonie du 8 mai, jour de la commémoration de la fin des hostilités de la 2^{ème} guerre mondiale. Le rituel de la cérémonie est toujours empreint d'une grande solennité et surtout d'une certaine émotion quand les voix des anciens et des jeunes s'entremêlent pour chanter la Marseillaise et le chant des Partisans. Après avoir adressé ses remerciements à tous les acteurs de cette cérémonie, le maire a invité les participants à partager le verre de l'amitié à la salle communale.



Le village commence à prendre des couleurs sur la place de la mairie et devant les habitations.

Samedi dernier, malgré le temps menaçant, cinq membres de la commission de fleurissement ont garni de façon harmonieuse les jardinières et les vasques où se côtoient géraniums, pétunias et surfinias, de quoi offrir en été un festival de couleurs. La municipalité entend porter une attention sans cesse croissante à l'embellissement et à la valorisation des sites, afin de promouvoir une image attractive et accueillante du village, surtout si l'émulation souhaitée gagne les particuliers.

La commune s'embellit



La pluie n'arrête pas les bénévoles



Dimanche 20 mai, seize bénévoles se sont retrouvés à 8h30 devant la mairie pour la deuxième matinée de travail collectif de l'année consacrée à la préparation du nouvel aménagement autour de l'église. Il a fallu attendre l'atténuation des grosses averses orageuses pour mener le travail sur deux fronts : d'une part, enlever la végétation et arracher les souches et, d'autre part repérer le tracé des conduites d'évacuation des eaux pluviales. Entraîné et bonne humeur étant de la partie, les objectifs étaient atteints à midi, l'heure propice au verre de l'amitié qui a réuni tous les participants dont deux présences féminines qui ont assuré l'intendance et nettoyé les vitres de la salle et de la mairie. La prochaine séance prévue en septembre permettra de poser les grilles d'écoulement avant d'effectuer un nouveau revêtement dans les allées. Plus tard, un aménagement paysager plus sobre complètera la mise en valeur des abords de l'église.



Par monts et par vaux Jusqu'à Orcevaux



Lundi 28 mai, une dizaine de marcheurs étaient présents devant la mairie, au départ de la balade champêtre organisée par l'amicale des anciens élèves de Bourg. Dans une joyeuse ambiance et sous un soleil radieux, le groupe s'est dirigé vers le bois du Parc, puis a pris la direction de Verseilles-le-Haut, en passant par la ferme de Valpelle nichée au creux du vallon verdoyant de Brennes. La promenade s'est poursuivie sur le plateau, le long des meurgers couronnés de haies, entre les étendues de céréales ondulant au vent. A midi, les randonneurs se sont installés au lieu de pique-nique sur les hauteurs d'Orcevaux, rejoints bientôt par d'autres personnes emmenées par la voiture relais de Simone chargée d'un réconfort très attendu. Sous les ombrages, un échange mutuel de produits du terroir a permis de rassasier tous les convives dans une ambiance ponctuée de rires et de souvenirs, et surtout d'exclamations nourries à l'arrivée du voyageur égaré. Le retour au village s'est effectué par Brennes en menant bon train, comme les discussions d'ailleurs, échangées entre les participants ravis de cette belle journée, placée sous le signe de la détente et de l'amitié.



Un nouvel aménagement au cimetière

Dernièrement, l'entreprise de pompes funèbres Henry a réalisé un emplacement destiné à recevoir des urnes funéraires, avec, dans un premier temps l'installation de cinq caves-urnes.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du réaménagement global du cimetière initié par la commune depuis deux ans. La mise à jour des concessions ayant été effectuée, un arrêté sera pris prochainement pour entamer la procédure de reprise des tombes abandonnées. Le cimetière est pourvu d'un règlement qui inclut désormais la gestion administrative des caves-urnes. Au terme de la procédure administrative, la création d'un ossuaire et d'un jardin du souvenir viendra compléter cet espace cinéraire destiné aux nouvelles pratiques funéraires.

Dimanche 1^{er} juillet, l'amicale des anciens pompiers du village a rendu un hommage particulier aux disparus qui, à une époque de leur vie, ont fait partie de l'association créée en 1947 et dont la dissolution a été prononcée le 11 mars 2012. A Cohons et à Bourg, les tombes des disparus ont reçu la visite des membres de l'amicale avec, autour de chaque sépulture, la même cérémonie empreinte d'une certaine émotion : un mot sur le parcours professionnel et associatif de chaque pompier disparu et le dépôt d'une gerbe suivi d'une minute de silence. Cette délicate attention constitue un témoignage de reconnaissance envers ces pompiers bénévoles, qui, au delà des interventions pour des incendies ou d'autres sinistres, ont rendu de nombreux services à la collectivité, aussi bien en effectuant des travaux d'entretien pour la commune qu'en organisant de nombreuses manifestations festives qui ont marqué la vie du village. Cette ultime démarche dédiée au souvenir marque la fin d'une époque qui restera inscrite dans la mémoire collective.

Hommage aux disparus de l'amicale des anciens pompiers



Les décisions du conseil

Conseil du 21 décembre 2011

❖ **Tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2012** : A l'unanimité, le conseil a décidé de ne pas modifier ces tarifs qui restent fixés de la façon suivante, à partir du 1^{er} avril 2012 : **eau** : abonnement : 43,50 €, de 0 à 100 m³ : 1,07 € par m³, plus de 100m³ : 0,86 € par m³, enlèvement compteur : 80 € et redevance pollution : 0,22 € par m³ ; **assainissement** : abonnement : 23,50 € et 0,52 € par m³ d'eau utilisée, redevance pour modernisation des réseaux : 0,15 € par m³. Deux relevés étant effectués chaque année, il n'y a aucun lien entre les deux facturations semestrielles.

❖ **Tarifs des ordures ménagères** : Pour 2012, la tarification a été établie comme suit : résidence principale : 86 € par an et par habitant (92 € en 2011) et 146 € par résidence secondaire ou par entreprise (150 € en 2011). Le calcul est basé sur le nombre des habitants variable d'une année sur l'autre et en fonction de la contribution demandée par le SMICTOM, en baisse cette année.

❖ **Création d'un espace cinéraire avec des cavurnes** : Le maire a présenté au conseil le devis établi par l'entreprise Pompes Funèbres Henry concernant la création, au cimetière, d'un espace funéraire comprenant 5 cavurnes. Après avoir examiné le plan du projet et le détail du devis, le conseil, à l'unanimité, a approuvé le projet et a autorisé le maire à faire exécuter les travaux par l'entreprise précitée pour un montant de 1 910 € TTC. Par ailleurs, il a chargé le maire d'un recours d'huissier pour éviter tout problème de voisinage.

❖ **Dissolution de l'Amicale des anciens sapeurs-pompiers** : Le maire a fait savoir au conseil que les membres de l'Amicale des anciens pompiers se sont réunis le 4 décembre sur le devenir de leur amicale, attendu qu'elle n'a plus d'activités depuis quelques années. Ils ont décidé de dissoudre l'amicale et, conformément aux statuts, leur matériel sera remis à la commune, de même que les fonds, à utiliser selon les vœux émis par l'association. Le conseil prend acte de cette dissolution qui interviendra à la suite d'une réunion prévue en mars 2012. Par ailleurs, le conseil prendra, ultérieurement, la décision concernant l'affectation du matériel communal dont la motopompe.

❖ EN BREF

- La participation de la commune aux frais scolaires de l'école de Saints-Geosmes s'élève, pour 2010-2011, à 450 € pour un élève en primaire.
- Les vœux de la municipalité auront lieu à la salle de convivialité, le dimanche 8 janvier, à 11h30.
- La prochaine réunion du Conseil est fixée au 15 mars 2012.
- Le conseil a établi le tour de garde pour les élections présidentielles et législatives.

Conseil du 29 mars 2012

En préambule, le maire a informé le conseil de la démission de M. Henri Thomas de son mandat de conseiller municipal pour des raisons personnelles, à effet du 9 février 2012. Le conseil a accepté la démission de M. Thomas et a désigné Michel Pernot pour le remplacer au sein du SERL et Dominique Thiébaud au SMICTOM.

❖ **Comptes administratifs communal, eau et assainissement** : Le conseil a adopté les comptes de gestion du receveur ainsi que le compte administratif communal (excédent de fonctionnement de 91 353,28 € et excédent d'investissement de 32 328,63 €). Il a approuvé également le compte administratif de l'eau et de l'assainissement avec un solde positif de 36 515,97 €. Le compte administratif du lotissement a présenté une dépense de 119 518,97 €. L'excédent de fonctionnement communal de 91 353,28 € a été affecté au budget primitif 2012... De même pour l'excédent de fonctionnement du service eau et assainissement qui s'élève à 20 226,62 €.

❖ **Taux d'imposition 2012** : Le conseil a décidé d'augmenter uniformément les taux de 3%. Pour l'année 2012, ils ont été fixés comme suit : taxe d'habitation : 18,85 %, foncier bâti : 17,58 %, foncier non bâti : 27,52 %, soit un produit attendu de 50 769 €.

❖ **Budgets primitifs 2012** : A l'unanimité, le conseil a voté le budget primitif communal qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, aux sommes suivantes : fonctionnement : 187 629 € ; investissement : 126 017 €. Le budget eau et assainissement s'équilibre à 40 357 € en fonctionnement et à 21 670 € en investissement. Le budget annexe du lotissement présente, en investissement, un suréquilibre de 7 350 € et, en fonctionnement, il s'équilibre à 204 443€.

❖ **Travaux de voirie** : Dans le cadre du groupement de commandes de voirie coordonné par la CCEL, le conseil a décidé pour 2012 la réfection de la rue de l'église et la rue du belvédère en E.C.F. pour un montant de 8 252,33 € TTC. Il a autorisé le maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général.

❖ **Règlement du cimetière** : Préalablement présenté aux conseillers pour étude, le nouveau règlement du cimetière a été approuvé à l'unanimité. Le conseil a établi les tarifications des concessions du cimetière comme suit : sans changement, pour la concession trentenaire renouvelable de 2 m² : 45,75 € et pour la concession cinquantenaire renouvelable de 2 m² : 77 €. Le conseil a établi les prix des nouvelles concessions cavarnes comme suit : concession avec monument : 360 € pour 15 ans et 460 € pour 30 ans, renouvellement : 180 € pour 15 ans et 230 € pour 30 ans.

❖ **Règlements du service des eaux et du service assainissement** : Le règlement du service de distribution d'eau potable a été mis en conformité, de même pour le règlement du service assainissement suivant les nouvelles normes en vigueur. Le conseil a décidé de leur mise en application. Il a décidé de ne pas modifier les tarifs d'eau et d'assainissement fixés de la manière suivante : **Eau** : abonnement : 43,50 €, de 0 à 100 m³ : 1,07 € par m³, plus de 100 m³ : 0,86 € par m³ ; enlèvement du compteur : 80 €, redevance pollution : 0,220 € par m³ et remise en service d'un branchement : 50 €. Assainissement : abonnement : 23,50 € et 0, 52 € par m³ d'eau utilisée ; redevance pour modernisation des réseaux : 0,15 € par m³.

❖ **Au fil des dossiers :**

- Le conseil a autorisé le maire à signer la convention établie entre la commune et M. Francis Brouillard pour la P.V.R. sur la parcelle ZH 24 qui s'élève à 733 €.
- Il a accepté le chèque de 4 067,20 € émis par l'amicale des sapeurs-pompiers de Bourg suite à sa dissolution et a décidé d'affecter cette somme, selon le souhait des membres de l'association dissoute, à la réalisation d'une clôture sur le terrain de jeux de l'Echenot et à la sonorisation de l'église.
- Il a approuvé, à l'unanimité, l'arrêté préfectoral portant projet du nouveau périmètre de la CCEL.
- Il a approuvé les deux secteurs proposés pour constituer la future zone de développement éolien : zone 1 : Bourg, Brennes et Cohons ; zone 2 : Chassigny, Heuilley-Cotton et Villegusien-le-Lac.
- Le montant de la redevance d'occupation du domaine public par France-Télécom s'élève pour 2012 à 322 €.
- La libération envisagée des droits de plantation des vignes à partir de 2016 a donné lieu à une délibération unanime demandant le maintien du régime des droits de plantation.

Conseil du 20 juin 2012

❖ **Amortissement des études et des subventions d'équipement** : après avoir pris connaissance des nouvelles dispositions concernant les conditions et les durées d'amortissement des subventions d'équipement et de toutes les études quelle que soit la nature des travaux, le conseil, à l'unanimité, a décidé de fixer la durée d'amortissement des études à 5 ans et a décidé que seront désormais amorties, sur une durée de 5 ans, les subventions qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études et, sur une durée de 15 ans, les subventions qui financent des biens immobiliers ou des installations.

❖ **Reprise de concessions au cimetière** : Le maire a fait part à l'assemblée du travail préparatoire réalisé concernant la reprise des tombes en état d'abandon et a demandé au conseil l'autorisation pour engager la procédure administrative afférente à ce dossier. Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, a décidé d'engager une procédure de reprise des tombes à l'état d'abandon. La liste des concessions concernées peut être consultée à la mairie, au tableau d'affichage et au cimetière à partir du premier constat d'abandon daté du 18 juin 2012, les familles disposant d'un délai de trois ans pour remettre en état les sépultures délaissées et régulariser le titre de concession. Elles peuvent également abandonner leurs droits sur la sépulture en remplissant une déclaration de désistement. Le conseil a souhaité que toute personne susceptible de fournir des renseignements sur ces tombes en état d'abandon le fasse savoir à la mairie. Il a autorisé le maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

❖ **Modification des statuts du SMTS de Langres-Longeau** : Suite à la fermeture du RPI Aprey-Baissey, le conseil a accepté la modification des statuts du SMTS de Langres-Longeau précisant que les élèves de préélémentaire et élémentaire de Baissey et d'Aprey seront transportés, à compter du 1er septembre 2012, à destination du groupe scolaire de la commune de Longeau-Percey.

❖ **Questions diverses :**

- La pose d'un javellisateur a été effectuée le 21 mai dernier. Des contrôles réguliers ont permis d'affiner au mieux son fonctionnement.
- La pose de caves-urnes au cimetière a été réalisée au mois de mai pour un montant de 2 600€.
- La pose des panneaux de rues du lotissement sera effectuée au cours d'une matinée de bénévolat.
- Les travaux de voirie seront effectués à la fin du mois d'août (revêtement ECF rue de l'Eglise et rue du belvédère).
- Le recensement de la population de la commune aura lieu du 17 janvier au 16 février 2013. La nomination d'un agent recenseur fera l'objet d'un appel à candidatures.
- Le repas champêtre de la Fête Nationale aura lieu le vendredi 13 juillet à 20h. Il sera suivi d'un feu d'artifice.
- Une visite guidée du village aura lieu le dimanche 22 juillet après-midi. Une note d'information sera distribuée aux habitants du village.
- Le conseil a accepté le devis établi par la SARL Vauthrin pour un montant de 1 742,06 € TTC concernant l'acquisition d'une sonorisation fixe pour l'église. La mise en place de cette sono sera effectuée au cours d'une matinée de bénévolat.



chronologie de l'histoire du village

Que s'est-il passé à Bourg durant toutes ces années?

et dans le reste du monde?

Présence gallo-romaine. Villa à l'Echenot autel votif à la Croix d'Arles. Voie romaine Agrippa de Lyon à Trèves

**1^{er} et
2^{ème}
siècle**

Révolte de Sabinus contre les Romains

800

Charlemagne couronné Empereur



Installation de paysans sous le château fort sur des propriétés données par le roi Charles le Gros

887

Existence du prieuré de Cherrey pour la desserte de Bourg (pas d'église au village)

1147



Moyen-âge. Construction de la cathédrale de Langres

1270

Mort de St Louis

Importance du Château fort de Bourg habitation des évêques de Langres Résidence habituelle de Guillaume de Poitiers Nombreux actes épiscopaux datés de Bourg

**12^{ème}
et
13^{ème}
siècle**

Date présumée de la construction de l'église de Bourg dans le cimetière actuel

1291

1348

La peste noire décime le tiers de la population en France

Réparation de la chapelle du prieuré de Cherrey

1390

Installation au prieuré de Cherrey d'une congrégation d'ermites (quelques années)

1413

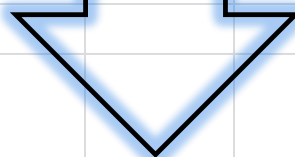
Guerre de cent ans

1431

Jeanne d'Arc est brûlée vive à Rouen le 30 mai

Le château fort est livré aux anglais par Charles de Poitiers. Le roi Charles VII approuve la démolition du château effectuée par les Langrois partisans du roi de France.

1434



Présence d'une maison forte au village (sans doute la maison de Gilbert Prodhon)



1463

1477

La Bourgogne est réunie à la France

La région est dévastée par les Croates (troupes de Gallas)

1636

1643

Règne de Louis XIV

1715

1713

Naissance de Denis Diderot à Langres
décédé en 1784

Démolition de la chapelle de Cherrey

1779

Début de la Révolution La commune envoie les cahiers de doléances aux Etats Généraux à Versailles

1789

Un nouveau légume apparaît : la pomme de terre

La Haute-Marne est divisée en 3 arrondissements et en 28 cantons

1800

1804

Sacre de Napoléon Ier Empereur des Français

Construction de la partie droite du bâtiment communal mairie salle de classe

1852

Napoléon III , Empereur de 1852 à 1870

Construction à Bourg du lavoir-fontaine au pied du cimetière



1859



Naissance du réseau ferroviaire

Fermeture de l'église vétuste du cimetière sur décision de l'évêque

1865

L'Indochine devient française

Bataille de Longeau 16 décembre Monument commémoratif au nord de Longeau

1870

Reddition de Napoléon III à Sedan

1889





Inauguration de la tour Eiffel

Consécration de la nouvelle église Notre Dame de Bourg le 8 septembre

1894

1^{ère} pierre posée le 21 mai 1893

Démolition de l'ancienne église du cimetière	1903	1 ^{er} tour de France
	1907	Les débuts de l'automobile
Fin de la démolition de l'ancienne église du cimetière		
	1910	Les débuts de l'aviation
3 août : Mobilisation générale	1914	Début de la guerre 1914-1918
	1916	bataille de Verdun
Création du camp américain Création de l'US TANK CORPS par Le colonel Patton	1917	
10 hommes du village ont perdu la vie au cours des 4 années de guerre	1918	11 novembre 1918 : Armistice
Grippe espagnole	1918	Retour de l'Alsace-Lorraine à la France
		
Démantèlement du camp américain de Bourg	1925	
inauguration du monument aux morts le 21 novembre	1926	
Fouilles de l'Echenot. Villa gallo-romaine	1932	
début de la 2 ^{ème} guerre mondiale	1939	Mobilisation générale
14 juin : Exode des habitants du village jusqu'à Sombornon. Retour une semaine après.	1940	
15 juin: Louis Jourdheuil va au devant des allemands armé et est tué à Sts Geosmes.	1940	18 juin : appel du Général de Gaulle
		
11 septembre : libération de Bourg	1944	
8 mai : victoire des alliés	1945	
Débuts des grands changements en agriculture arrivée du 1 ^{er} tracteur au village	1950	

	1954	Fin de la guerre d'Indochine
	1956	Février très rigoureux
Réalisation de l'adduction d'eau au village	1962	Fin de la guerre d'Algérie
21 février : inondations au village en Cherrey et dans le nord du village	1963	
Fermeture de l'école du village	1973	
19 mai : inauguration du monument Patton à la Croix d'Arles.	1973	
	1976	sécheresse exceptionnelle
Réparation du clocher de l'église	1982	
Fermeture de l'église par mesure de sécurité	1992	Guerre en Bosnie
Réalisation du lagunage et de la 1 ^{ère} tranche d'assainissement	1992	
Inauguration de la salle de convivialité	1996	
	1999	11 août : éclipse totale du soleil
adhésion de la commune à la CCEL	2001	11 septembre : attentat des tours de New York
le 18 mai cérémonie de réouverture de l'église	2002	
Abattage du gros tilleul Sully	2003	
Derniers travaux d'assainissement	2005	
Création du lotissement de l'Echenot	2007	
	2008	

INFOS PRATIQUES : QUOI DE NEUF ?

A retenir :

Mairie : - téléphone/fax - 03 25 88 01 23 - mairie.bourg@wanadoo.fr permanence le lundi de 16 h30 à 18 h 00

Site internet : www.bourg52.fr

Gendarmerie de Longeau : 03 25 88 42 04

Trésor Public - perception de Prauthoy : 03 25 88 31 10

du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00

Fermé au public le mercredi sauf rendez-vous.

Une boîte à lettres est à disposition dans la cour de la mairie de Longeau, relevée le mardi matin à 8h00

EDF (sécurité dépannage) : 03 25 32 19 53

Correspondant du journal : 03 25 88 42 70 (Bernard Gouriet)

Personnes relais (église) : 03 25 88 43 30 (Marie-Claude Gay)

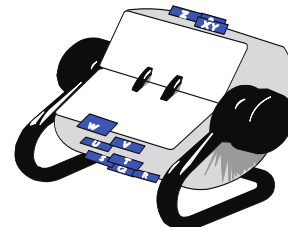
Préparation aux cérémonies religieuses : Maryvonne Massotte, Marie-France Leprince et Marie-Claude Gay

Sonneurs de cloches : Laurent Gouriet et Philippe Massotte

Collecte des bouchons en plastique et liège : Gislaine André

Gardes particuliers : Oursly Chouet et Alexandre Liégé.

ATTENTION : la déchetterie mobile de Longeau est fermée



Transport à la demande par **TOP TRANSPORT** Tel N° **0 800 330 130**

Notre village est desservi par : (cette liste n'est pas exhaustive)

Boulangers : les mardi, jeudi et samedi matin.

Fromagers : un le mardi et un le mercredi après-midi.

Marchand de primeurs : le jeudi après-midi.

Marchand de boissons : le jeudi matin 2 fois par mois et le 1er lundi de chaque mois

Prêt à porter "Odile vous habille" : 1 fois par mois.

SFR
Dégroulé
débit max : Internet Téléphone Télévision TV HD Mobile
20,8 Mbps
abonnement France Télécom
facultatif
Voir les offres Actualités du fournisseur
Toutes les offres à 24,90€/mois pendant 1 an !

orange
Réseau F.T
débit max : Internet Téléphone Télévision TV HD Mobile
20,0 Mbps
abonnement France Télécom
facultatif

ENFIN L'ADSL pour tous à 20 Megas

Le 3^{ème} opérateur : FREE n'est pas prêt pour l'instant, aucune date n'est avancée

LES LIENS UTILES

TESTEZ L'EAU DE NOTRE COMMUNE !!

Il n'est plus nécessaire d'aller lire le panneau concernant la qualité de l'eau distribuée.

Indiquez notre commune et vous aurez le résultat . . .

<http://www.sante-sports.gouv.fr/resultats-du-contrôle-sanitaire-de-la-qualite-de-l-eau-potable.html>

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

Comité de rédaction : Dominique Thiebaud - Bernard Gouriet - Michel Pernot -Philippe Massotte - Aleth Moussus